



Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal **en date du 11 Avril 2025**

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent, Maire

Conseiller(e)s présent(e)s : (7) : Mme GRILLOT Isabelle
Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice,
DUC Pierre et DUPAS Jean Pierre.

Conseiller(e)s excusé(e)s : (3) Mme JEANDOT Julie et Mrs GENTAS Dominique et MOUREZ
Jean-Christophe.

Pouvoir : (1) Mr MOUREZ Jean-Christophe donne pouvoir à Mr BESANÇON Laurent

Votant(e)s : 8

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mr DUC Pierre

Début de séance : 18 h 30

* Le procès-verbal du Conseil Municipal (CM) du 3 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des élus.
Mr le Maire et le Secrétaire signent le registre, archivent et affichent le procès-verbal.

1 - Fixation des taux des trois taxes d'imposition 2025

Au niveau national, la base pour le calcul des trois taxes foncières augmentera de 1,7%.

Pour l'année 2025, l'unanimité des membres présents maintient et vote un taux de 41,01% pour la
taxe sur le foncier bâti, un taux de 32,76% pour la taxe sur le foncier non bâti et un taux de 8,50%
pour la taxe d'habitation des résidences secondaires et des logements de vacances.

Pas d'augmentation du taux de la CCBHS.

2 - Commission CCBHS : Informations des délégués

Mr le Maire fait un bref résumé de la Commission budgétaire communautaire :

La CCBHS envisage un pacte financier et fiscal. Son budget s'avère meilleur que l'an dernier : la
balance s'améliore : le budget fonctionnement n'est plus déficitaire et le budget investissement l'est
moins.

Les projets futurs d'investissement ne seront validés que si les frais de fonctionnement sont peu élevés.

Deux grands projets : - Restauration du pont de Nevy-sur-Seille

- Restauration des deux ponts de Ruffey-sur-Seille

3 - Questions diverses

3-1 La nouvelle statue de Jeanne d'Arc retrouvera bientôt sa place.

L'inauguration de la statue aura lieu le samedi 10 mai à 11h00. La population de Blois-sur-Seille recevra une invitation.

L'ancienne statue de Jeanne d'Arc accidentée, a été restaurée avec de la résine afin de réaliser le moulage de la nouvelle. Elle sera récupérée et positionnée dans la Mairie (il s'agit d'une œuvre d'art).

Fin de séance : 19H15

Mr DUC Pierre

Mr BESANÇON Laurent

po. signé Pierre Duc

Secrétaire



Maire